

**AVIS PUBLIC**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance extraordinaire tenue le 15 mai 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 630-2024 modifiant le Règlement numéro 560-2021 concernant la tarification de certains biens, services et activités afin de modifier les tarifs applicables à la location de salles.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

**Donné à Percé, le 16 mai 2024.**

-----  
**Gemma Vibert,**  
**Greffière**